

06-2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE SAINTE-AGNES**

L'an deux mille vingt-deux, le deux mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Richard LATARGE, Maire

Présents : Philippe ALBERT, Christine BACCON, Anne BERGER, Pascal CARTIER-MILLION, Richard LATARGE, Pascal LEMOINE, Frédérique MICHEL, Norbert MOUSSY, Michel NG-TOCK-MINE, Jacques REBUFFET

Absents avec pouvoir : Jean-Marc CHORIER donne pouvoir à Christine BACCON, Bartłomiej BARCIK donne pouvoir à Anne BERGER, Isabelle RIEU donne pouvoir à Frédérique MICHEL

Absents : Alexandre GIROUD, Christelle GROS

Date de convocation : 26 février 2022

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Affiché le : 26 février 2022

Norbert MOUSSY a été élu secrétaire.

**OBJET DE LA DELIBERATION : Convention d'occupation temporaire par
l'association la Tyrolienne de SAM & Co de la salle communale du Presbytère**

Le Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération n°51-2021 Mise à disposition de la salle du presbytère à l'association de co-working,

Une convention d'occupation temporaire de salle est signée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention.

Délibération adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,

Richard LATARGE



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE

07-2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE SAINTE-AGNES

L'an deux mille vingt-deux, le deux mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Richard LATARGE, Maire

Présents : Philippe ALBERT, Christine BACCON, Anne BERGER, Pascal CARTIER-MILLION, Richard LATARGE, Pascal LEMOINE, Frédérique MICHEL, Norbert MOUSSY, Michel NG-TOCK-MINE, Jacques REBUFFET

Absents avec pouvoir : Jean-Marc CHORIER donne pouvoir à Christine BACCON, Bartlomiej BARCIK donne pouvoir à Anne BERGER, Isabelle RIEU donne pouvoir à Frédérique MICHEL

Absents : Alexandre GIROUD, Christelle GROS

Date de convocation : 26 février 2022

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Affiché le : 26 février 2022

Norbert MOUSSY a été élu secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION : Programmes d'actions ONF 2022

L'ONF représentée par son technicien M. DUTAL nous a présenté en réunion le 11 février 2022 le programme d'actions annexé pour un montant de 4 920 € HT. Monsieur le Maire après lecture du document demande aux conseillers de voter la proposition de ces travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de voter ces travaux.

Délibération adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire

Richard LATARGE

